



A la une

Élections régionales et départementales modalités et spécificités

Le 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h*
Salle ENAVANS - rue du Stade

Les citoyens avaient jusqu'au 14 mai 2021 pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter. Ceux déjà inscrits peuvent vérifier leur inscription en ligne sur le site www.service-public.fr.

Petit rappel : afin de pouvoir voter, il est obligatoire de présenter un titre d'identité.



Mesures sanitaires :

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, des aménagements sont prévus pour permettre un vote en toute sécurité. Aussi, pensez à vous munir de votre masque (obligatoire) et de votre propre stylo (noir ou bleu) pour émarger sur la liste.

Procurations :

Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement. Pour en faire la demande, l'électeur peut réaliser cette démarche en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr avant de se rendre au commissariat de police ou à la gendarmerie.

* La plage horaire peut-être allongée (en attente de confirmation)

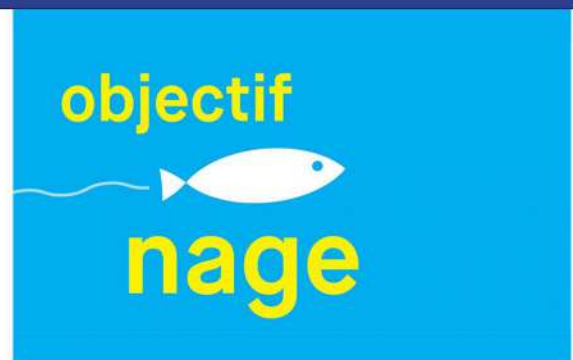
En bref



Lutte contre les moustiques tigres

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !
Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Découvrez la Check-list des bons gestes directement sur notre site internet, rubrique actualités.



Jetez-vous à l'eau... pour apprendre à nager!

Cette année encore, la Municipalité de Carcans propose en partenariat avec le Département, le dispositif Objectif Nage, opération entièrement gratuite. Savoir nager est indispensable, surtout lorsque l'on vit à Carcans, entre littoral et lac !

Réservation à partir du 1er juin sur : www.gironde.fr ou au 06.03.61.76.14.

Attention, nombre de place limité !



Notre cinéma réouvre ses portes

Chers spectateurs, c'est désormais officiel, les salles de cinéma ont ouvert leurs portes le mercredi 19 mai ! Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle et l'équipe du cinéma de L'Estran-Carcans-Maubuisson a hâte de vous revoir. Voici la programmation :

- Samedi 5 juin à 19h : "ADN"
- Samedi 19 juin à 21h : "Envole-moi"

Programmation disponible sur allociné.fr



Accompagnement à la scolarité

Besoin d'aide et d'accompagnement pour réviser le brevet des collèges, la structure jeunesse "ADO'MINOS" (1rue du stade) est là pour vous !

Les horaires :

- Les mercredis de 14h à 17h
- Les vendredis de 17h à 18h30

Renseignements auprès de notre animateur Anthony au 06.85.12.37.17

Agenda



Journée citoyenne de nettoyage du village

Nous vous rappelons qu'un grand nettoyage est organisé par l'ACCA le samedi 05 juin 2021.

Pour participer :

- La Bugade à 8h00
- Place du pôle à Maubuisson à 8h30
- Place du centre à l'océan à 9h



Compétition Float Tube

Samedi 19 juin de 8h à 14h, l'AAPMA de Carcans organise une compétition de floattube. On vous donne rendez-vous sur la zone de mouillage "Trou du facteur" à Maubuisson.

Pour vous inscrire : 06.62.22.76.65 ou par mail dn.lacroix33@orange.fr



Week-end Ball-Trap

Un week-end Ball-Trap est organisée par le CSO pour les personnes de plus de 16 ans. Rendez-vous le samedi 26 juin de 9h à 12h et de 12h à 14h pour une initiation ainsi que le dimanche 27 juin de 9h à 20h au Lieu-dit Saint Hélène, Route de Hourtin.

Contact : par tel 06.22.25.84.04 ou par mail celfresquet@gmail.com



Fête de la musique 2021

Recherche talents carcanais

Faites de la musique ! A l'occasion de la fête de la musique du lundi 21 juin, la Ville de Carcans invite les musiciens, chanteurs et chanteuses, amateurs ou professionnels, à jouer / chanter depuis leur balcon, leur jardin dans leur rue, devant leur résidence...

Le 21 juin , VOTRE musique Nous rassemble!
(dans le respect des mesures sanitaires - couvre feu à 23h)





Petite Enfance - Enfance Jeunesse



Le guide «Grandir à Carcans 2021-2022» est disponible !

Ce support d'information destiné à accompagner les familles tout au long de l'année scolaire 2021-2022, renseigne sur tous les aspects essentiels de la vie quotidienne des enfants : scolarité, transports scolaires, structures enfance-jeunesse. Cet outil vous guide dans les démarches administratives et le fonctionnement des inscriptions/réservations/annulations des structures

Retrouver le guide directement sur notre site internet rubrique jeunesse ou à l'accueil de la mairie



RAID Famille

Dimanche 4 juillet 2021 après-midi - Domaine de Bombannes

Une manifestation familiale et conviviale, ouverte à tous, autour d'activités physiques et ludiques en équipe (vélo, canoé, jeux d'orientation, parcours sur la plage).

RDV : 13h30 / Domaine de Bombannes (parking de la gracieuse)

Sur place vente de boissons et gâteaux par la Junior Association « Top Jeunes Vacances »

Renseignements - inscriptions : Anthony PLAIRE 06 85 12 37 17

Réunion à destination des familles

Mardi 8 juin à 18h30 - Mairie de Carcans - Salle du Conseil Municipal

Cette réunion sera notamment l'occasion de présenter :

- Les programmes d'activités de l'ALSH 3-11 ans et de la Structure Jeunesse « Ado'Minos » 11-17 ans
- Les séjours : Nuitée pour les 3-11 ans (2 jours), Séjour au « Pays Basque » pour les 6-11 ans (4 jours), Séjour à « Payolle » pour la structure jeunesse « Ado'Minos 11-17 ans » (5 jours),
- Le guide « Grandir à Carcans 2021-2022 »
- Les démarches à effectuer pour fréquenter les structures
- Les modalités de fonctionnement du "Portail Famille"

Renseignements : Sophie BONNEL 05 56 03 90 20



État civil



NAISSANCE :

Le 18 mai 2021 : Lenny, Julien, PAscal DUBOIS

MARIAGE :

Le 15 mai 2021 : Philippe Charles ANTONIUS & Sandrine Rosine ATRID

Le 22 mai 2021 : Pierrick Jean-Luc Patrick MERCIER & Lucile Annick Yvonne BODET

DÉCÈS :

Le 05 mai 2021 : Marie-Christine MORDIER

Social

Suivi des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule, COVID... Vous êtes fragile, vulnérable ou connaissez une personne dans cette situation, contactez dès à présent les services de la mairie (Tel : 05.56.03.90.20), pour procéder à l'inscription sur le registre nominatif permettant le suivi par les services sanitaires et sociaux.